

SAPEURS ■ POMPIERS

DE FRANCE



1 ER BILAN

**PLAN D'ACTION SOLIDARITÉ
SPV - COVID-19**

“

*La solidarité au service de
ceux qui protègent.*

”



01 INTRODUCTION

PLAN D'ACTION SOLIDARITÉ SPV COVID-19

AU 30 JUIN 2020

A lors même que tous les sapeurs-pompiers de France étaient encore mobilisés pour faire face à une crise sanitaire majeure sans précédent contre le coronavirus, son réseau associatif s'est engagé également sur le terrain afin d'apporter son soutien d'une part, mais aussi apporter une aide, un conseil, un accompagnement face à la crise économique et sociale qui impacte l'ensemble de nos sapeurs-pompiers volontaires salariés et exerçant une activité non salariale, à leur compte.

Pour cela, un « Plan d'action solidarité SPV COVID-19 » en deux phases, l'une pour les SPV (900) inscrits au dispositif « Terroirs engagés » le 12 mai et l'autre pour les SPV salariés et celles et ceux encore non-inscrits à « Terroirs engagés » le 28 mai 2020, comprenant notamment un

questionnaire social permettant ainsi de faire un véritable bilan social de la situation de chacune/chacun, de façon à ce que la FNSPF, l'ODP et son fonds d'entraide et la MNSPF puissent intervenir efficacement et rapidement en fonction des besoins exprimés.

Au 30 juin 2020, ce sont près de 500 retours que le service social de la MNSPF comptabilise et a pu analyser afin de cibler la, ou bien les réponses adaptées à chaque cas, avec des prises de contact directes lorsque cela a été demandé.



— 02

PHASE 1



ENQUÊTE :

RETOUR DU PREMIER QUESTIONNAIRE SOCIAL DES SPV INSCRITS AU DISPOSITIF « TERROIRS ENGAGÉS »

Sur près de 900 envois sur les adresses personnelles des SPV inscrits au dispositif « Terroirs engagés », nous avons eu 90 retours, soit 10%.

Il ressort que 60% concernés sont artisans et commerçants, 24,6% sont auto entrepreneurs, professions libérales et exploitants agricoles.

1 SITUATION DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE SUITE AU CONFINEMENT (100% DE RETOUR) :

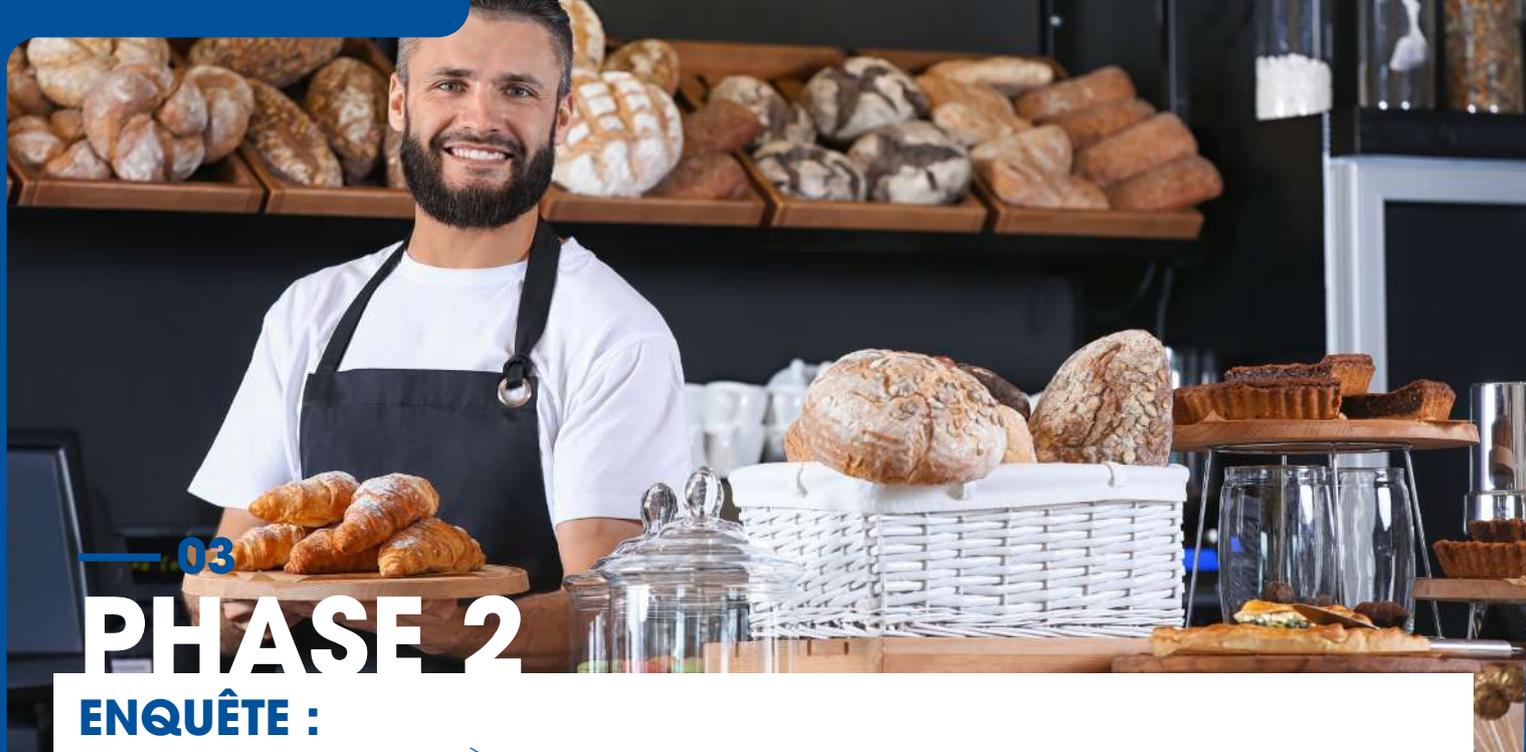
- ▶ 51,7% ont indiqué avoir pu maintenir leur activité ;
- ▶ 21,3% ont pu maintenir à temps partiel leur activité ;
- ▶ 19% ont dû faire face à un arrêt complet ;
- ▶ 10% ont pris des congés pour garde d'enfants ou bien ont pu se mettre en chômage partiel, parfois avec aussi maintien partiel de leurs revenus.

2 DIFFICULTÉS RENCONTRÉES SUITE À LA CRISE SANITAIRE (83% DE RETOUR) :

- ▶ 41% n'ont pas de difficulté particulière ;
- ▶ 36% se heurtent à des difficultés financières ;
- ▶ 10,7% rencontrent des fragilités psychosociales ;
- ▶ 19% ont des difficultés dans la conciliation entre la vie familiale et professionnelle (garde d'enfants, soutien scolaire auprès de leurs enfants, soutien d'un proche malade).

3 BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT (44% DE RETOUR) :

- ▶ 52,5% souhaitent un accompagnement financier pouvant passer par une aide financière ;
- ▶ 30% souhaitent un soutien juridique et financier dans la gestion de leur activité ;
- ▶ 12% souhaitent des informations et conseils en matière de santé et de protection sociale ;
- ▶ 10% souhaitent des conseils dans la gestion familiale (aide à la scolarité à domicile, garde d'enfants pour reprise de l'activité professionnelle, aides aux aidants).



03

PHASE 2

ENQUÊTE :

RETOUR DU DEUXIÈME QUESTIONNAIRE SOCIAL DES SPV NON INSCRITS AU DISPOSITIF « TERROIRS ENGAGÉS » ET SPV SALARIÉS

Le deuxième questionnaire social a été relayé à l'ensemble des SPV concernés par les UD par la lettre d'actualité en date du 28 mai 2020. Au 30 juin 2020, nous avons eu 415 retours.

Il ressort que 44% sont des salariés du secteur privé, 31,2% agents de la fonction publique et 22% sont des travailleurs non-salariés, à leur compte, non-inscrits au dispositif « Terroirs engagés ».

1 SITUATION DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE SUITE AU CONFINEMENT :

- ▶ 73% ont pu maintenir leur activité soit en poursuivant sur site, soit par le télétravail ;
- ▶ 9% ont eu un arrêt partiel de leur activité ;
- ▶ 7% ont eu un arrêt total de leur activité.

Ces chiffres s'expliquent sur cette période (mars à mai inclus) par la prédominance de salariés du secteur privé et d'agents de la fonction publique qui ont pu, via les mesures

prises en place par le Gouvernement, maintenir leur activité professionnelle et leur revenu.

2 DIFFICULTÉS RENCONTRÉES SUITE À LA CRISE SANITAIRE (73% DE RETOUR) :

- ▶ 63,2% n'ont pas de difficulté particulière ;
- ▶ 21,2% expriment rencontrer des difficultés financières ;
- ▶ 25% rencontrent des difficultés d'ordres sociales et familiales ;
- ▶ 2% rencontrent des difficultés d'ordre psychologique.

3 BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT :

- ▶ 22% des personnes ayant répondu à ce bilan ont exprimé un besoin d'accompagnement mais, seulement 6% ont souhaité, pour l'instant, être contactés par le réseau et ont laissé leurs coordonnées. Les besoins d'accompagnement rejoignent les difficultés exprimées précédemment dans le bilan : soutien financier, aides à la conciliation entre vie professionnelle et familiale, besoin de soutien juridique suite à la perte d'emploi.



— 04

CONCLUSION

QUELLES SUITES À DONNER À CE PREMIER BILAN

DU PLAN D'ACTION

L'analyse de ce premier bilan social démontre la nécessité que le réseau continue à se mobiliser afin de soutenir, aider et accompagner les SPV non-salariés et salariés qui se trouvent de plus en plus impactés par la crise économique et sociale qui découle de la crise sanitaire. Certains SPV concernés notamment inscrits au dispositif « Terroirs engagés » n'ont pas répondu à cette première enquête sociale, car ils estiment ne pas avoir suffisamment de visibilité dans l'immédiat quant à la reprise de leur activité, l'urgence étant de reconstituer une trésorerie pour faire face aux différentes échéances en appui des mesures mises en place par le Gouvernement, reprogrammer leur activité en l'adaptant au contexte toujours en cours de la crise sanitaire dans la durée. De même, pour les SPV salariés, en particulier dans le secteur privé, les annonces de mise en chômage technique, ou bien les prolongations de chômage partiel

dans certains secteurs, voire même l'annonce de plans sociaux, nous laisse présager un impact beaucoup plus important et conséquent pour la fin de l'année 2020, début 2021.

Pour ces différentes raisons, il sera judicieux de renouveler au dernier trimestre 2020 l'enquête sociale à l'attention des deux publics cibles : celles et ceux inscrits à « Terroirs engagés », celles et ceux non-inscrits au dispositif ainsi que les SPV salariés.

Dans l'immédiat, le réseau associatif des sapeurs-pompiers de France est toujours engagé au plus près du terrain et de ses adhérent(e)s et les initiatives locales qui ont permis en particulier la création de circuit court de distribution pour les producteurs là où cela est possible, de même que d'avoir recours à des SPV inscrits à « Terroirs engagés » pour effectuer des travaux par exemple afin de les aider à relancer leur activité, doit demeurer une priorité au titre de la solidarité.

SAPEURS ■ POMPIERS
DE FRANCE



Contact Dispositif Terroirs engagés :

Claude Vidal
06 82 82 86 10

Contact communication :

Éric Brocardi
Direction communication des sapeurs-pompiers de France
06 63 17 39 83

Photos
SDIS 06 - SDIS 68